

C'est arrivé dans  
notre département

## ACCIDENT EN UTILISANT UNE SCIE CIRCULAIRE SUR TABLE

Dans une commune de notre département, un agent a été victime d'une amputation lors de l'utilisation d'une scie circulaire.

### RECIT DE L'ACCIDENT

La victime commence sa journée de travail à 6h00 pour déneiger manuellement les cours d'école. Il termine ce déneigement vers 8h. Après avoir pris un café alors que ses collègues rentrent de leur tournée de déneigement, il décide de réaliser le cadre en bois demandé pour un spectacle qui aura lieu le vendredi soir.

Ce cadre en bois d'environ 3 m par 2,50 m devra maintenir une toile blanche.

L'agent décide de réaliser ce cadre en recyclant des morceaux de bois. Ces tasseaux de bois sont de 1<sup>ère</sup> qualité et ont une longueur appropriée. Par contre, ils ont une forme de quadrilatère. L'agent souhaite leur donner une forme de rectangle avec la scie à table en coupant quelques mm sur toute la longueur (délignage).



La lame est sortie à son maximum pour, selon l'agent, « plaquer le morceau de bois sur la table ». L'agent pousse le tasseau à l'aide du poussoir en plastique. A une dizaine de centimètre de la fin de la coupe, la partie du tasseau déjà coupée commence à vibrer et à bouger. L'agent approche donc sa main gauche pour maintenir ce tasseau en place et terminer sa coupe. Dans son mouvement, il amène sa main sur le côté de la lame en mouvement. La première phalange de son index gauche est sectionnée et projetée dans l'atelier.

L'agent a entendu la lame entrer en résistance mais n'a rien senti. Suite à ce bruit, il arrête sa coupe pour comprendre d'où venait ce bruit. Il remarque du sang autour de lui, puis voit sa blessure. Il alerte ses collègues et recherche son bout de doigt. Ses collègues alertent les pompiers et démontent avec lui la machine pour trouver la phalange sectionnée.



Il est pris en charge par les secours et est transporté à l'hôpital de Besançon. L'agent retrouvera le morceau de doigt quelques jours plus tard derrière une porte, à environ 7 m de la machine à l'arrière du sens de coupe.

L'agent a en général, la charge des travaux de menuiserie sur le combiné à bois, car il a acquis une solide expérience au fil du temps et le travail du bois l'intéresse. Il possède personnellement un combiné à bois qu'il utilise régulièrement pour ces travaux à la maison. Dans ces expériences professionnelles précédentes, il a été amené à travailler dans des menuiseries et à réaliser des coupes en série pour la fabrication de sommier par exemple.

Le combiné à bois de l'atelier semble répondre aux normes en vigueur et être en bon état. Il n'a pas fait l'objet d'une vérification ou d'un contrôle spécifique. Les agents n'ont pas été spécifiquement formés à l'utilisation de cet équipement de travail. Il n'y a pas de consignes de sécurité ou de consignes au poste pour cette machine.

## QU'AURAIT-IL FALLU FAIRE ?

Avant de débiter toute tâche, une analyse de la situation de travail permet de définir les meilleurs équipements, méthodes de travail afin de limiter les risques.

- Le recyclage de matériaux est un bon principe d'un point de vue financier et environnemental. Toutefois, il faut s'interroger sur la pertinence d'un tel choix. En effet, dans cette situation, par exemple, on peut se demander s'il était nécessaire de retoucher la forme du tasseau pour parfaire le cadre. De plus, l'analyse montre que la longueur d'un tel morceau travaillé a pu avoir un impact sur les vibrations provoquées lors de la découpe.
- Le choix de l'outil utilisé à son importance. Dans cette situation, le travail effectué demande des protections complémentaires liées à la petite taille de la pièce à usiner. La machine utilisée n'est pas adaptée à une telle tâche de précision.
- Les consignes de sécurité doivent être apposées sur ou à proximité de la machine.
- La formation et la connaissance des règles de l'art en matière d'utilisation de tels outils sont des préalables indispensables. L'apprentissage au fil de l'expérience ne suffit pas car les règles techniques ne s'improvisent pas. Dans cette situation l'utilisation de poussoirs ainsi qu'un réglage adapté de la hauteur de lame auraient permis d'éviter l'entrée en contact du doigt avec cette dernière.

## EN DÉTAILS :

- Analyser la situation de travail, évaluer les risques avant d'entreprendre tout travail. Cette interrogation sur la méthode et les moyens utilisés permettrait d'avoir recours à l'organisation la moins dangereuse.
- Fournir un équipement adapté et former les agents à son utilisation ainsi qu'aux règles de sécurité.
- Former et informer les agents aux méthodes en adéquation avec les tâches réalisées.
- Mettre en place la signalisation nécessaire.

## ALLER PLUS LOIN :

- Rédiger le document unique d'évaluation des risques.
- Rédiger des consignes de sécurité, et/ou des procédures de travail